

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 18 mai 2021

Délibération
n°81-2021
Point 4.17.10.2

Point 4.17.10.2 de l'ordre du jour

Tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes de la Faculté de chirurgie dentaire proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Le 4 mai 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 32 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes de la Faculté de chirurgie dentaire proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Codes APOGEE						Tarifs 2020-2021		Tarifs 2021-2022		Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC				
Chir. Dent.	Formation à l'imagerie Cone Beam CT													
Chir. Dent.	Internes		0D08U	231	0D08U1	231								
Chir. Dent.	MCU		0D08U	231	0D09U1	231								
Chir. Dent.	Attestation : Cone Beam plein tarif		0D08U	231	0D0AU1	231	350 par jour soit 700 pour les deux jours		350 par jour soit 700 pour les deux jours					
Chir. Dent.	DU Parodontologie clinique													
Chir. Dent.	Externes - 1A		0D33U	31	0D33U1	31	6 500		6 500					
Chir. Dent.	Externes - 2A		0D33U	31	0D33U2	31	6 500		6 500					
Chir. Dent.	Externes - 3A		0D33U	31	0D33U3	31	6 500		6 500					
Chir. Dent.	Internes - 1A		0D33U	31	0D42U1	231	3 250		3 250					
Chir. Dent.	Internes - 2A		0D33U	31	0D42U2	231	3 250		3 250					
Chir. Dent.	Internes - 3A		0D33U	31	0D42U3	231	3 250		3 250					
Chir. Dent.	DU Formation post-graduée des enseignants en odontologie													
Chir. Dent.	Externes		0D36U	51	0D36U1	51								
Chir. Dent.	Internes		0D36U	51	0D45U1	231								
Chir. Dent.	Formation à la génétique clinique de la cavité buccale													
Chir. Dent.	Externes - Pré-requis		0D3AU	210	0D38U1	210								
Chir. Dent.	Externes - UE1		0D3AU	210	0D3CU1	210								
Chir. Dent.	Externes - UE2		0D3AU	210	0D3DU1	210								
Chir. Dent.	Internes - Pré-requis		0D3AU	210	0D6U1	231								
Chir. Dent.	Internes - UE1		0D3AU	210	0D7U1	231								
Chir. Dent.	Internes - UE2		0D3AU	210	0D8U1	231								
Chir. Dent.	Formation aux soins dentaires /s sédation MEOPA													
Chir. Dent.	Externes		0D38U	201	0D38U1	201	650		650					
Chir. Dent.	Attachés hospitaliers		0D38U	201	0D38U1	201		500		500				
Chir. Dent.	Internes		0D38U	201	0D43U1	231	325		325					
Chir. Dent.	Formation MEOPA et aux Soins d'urgence							900		900				
Chir. Dent.	DU Thérapeutiques de l'édentement total													
Chir. Dent.	Externes													
Chir. Dent.	Internes													
Chir. Dent.	DU Esthétique du sourire : approche clinique multidisciplinaire		0D39U	201	0D39U1	201		4 580		4 580				
Chir. Dent.	Certificat à la radioprotection des patients (6A)													
Chir. Dent.	Externes		0D37U	51	0D37U1	51	150		150					
Chir. Dent.	Internes		0D37U	51	0D44U1	231	75		75					
Chir. Dent.	DU esthétique du sourire : approche clinique multidisciplinaire													
Chir. Dent.	1A		0D3EU	212	0D3EU1	212		4 590						
Chir. Dent.	2A		0D3EU	212	0D3EU2	212		4 590						
Chir. Dent.	DU Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale													
Chir. Dent.	Externes		0D31U	31	0D31U1	31	3600		4200					
Chir. Dent.	Internes		0D31U	231	0D40U1	231	1800		2100					
Chir. Dent.	DU Implantologie orale appliquée													
Chir. Dent.	Externes - 1A		0D32U	31	0D32U1	31	3600		3600					
Chir. Dent.	Externes - 2A		0D32U	31	0D32U2	31	3600		3600					
Chir. Dent.	Internes - 1A		0D32U	31	0D41U1	231	1800		1800					
Chir. Dent.	Internes - 2A		0D32U	31	0D41U2	231	1800		1800					
Chir. Dent.	DU Micro-endodontie clinique et chirurgicale								9000					Création 2021/2022
Chir. Dent.	DU Soins et prévention bucco-dentaires chez la personne âgée		0D36U	401	0D36U1	401	1 800	2 705		2 705				
Chir. Dent.	Exonération pour les internes						Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU 6 an.	Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU 6 an.	Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU 6 an.	Exonération de 50% des frais d'inscription en DU, une fois au cours de l'internat de l'intéressé. 1 place / DU 6 an.				

Intitulé de la formation ou du diplôme		Droits 2019-2020	Droits 2020-2021	Droits 2021-2022	Exonérations ou réduction des frais d'inscription
DU Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale		3 600 €	3 600 €	4 200 € *	Selon la règle suivante fixée et approuvée (renouvellement) par le Conseil de Faculté du 18 mars 2021 : « Chaque interne pourra s'inscrire à un diplôme d'université et bénéficier d'une réduction de 50% des frais d'inscription, une seule fois au cours de son internat. Le nombre de places réservés aux internes par DU et par année est fixée à 1 (une) ».
DU sur 2 années : Implantologie orale appliquée		3 600 € par année d'études	3 600 € par année d'études	3 600 € par année d'études	
DU sur 3 années : Parodontologie clinique		6 500 € 1ère année	6 500 € 1ère année	6 500 € 1ère année	
		6 500 € 2ème année	6 500 € 2ème année	6 500 € 2ème année	
		6 500 € 3ème année	6 500 € 3ème année	6 500 € 3ème année	
Formation aux Soins dentaires sous sédation par MEOPA	Exonération des droits nationaux pour l'année 2021/2022	650 €	650 €	650 €	
Formation aux Soins dentaires sous sédation par MEOPA pour les attachés hospitaliers odontologistes		500 €	500 €	500 €	
Formation aux Soins dentaires sous sédation par MEOPA et aux Soins d'Urgence (les deux formations combinées)		900 €	900 €	900 €	
Formation à la radioprotection des patients		150 €	150 €	150 €	
Formation à l'Imagerie Cone Beam CT		350 €	Module 1 : 350 €	Module 1 : 350 €	
	350 €	Module 2 : 350 €	Module 2 : 350 €		
DU Esthétique du sourire : approche clinique multidisciplinaire		4 590 €	4 590 €	4 590 €	
DU Endodontie chirurgicale					
DU Fentes labio-palatines		3 956 €	3 956 €	3 956 €	
DU d'Hygiène et stérilisation en médecine bucco-dentaire		3 255 €	3 255 €	3 255 €	
DU Micro-endodontie clinique et chirurgicale - création 2021/2022				9 000 €	
DU Occlusodontie fonctionnelle		4 160 €	4 160 €	4 160 €	
DU Soins et prévention bucco-dentaires chez les personnes âgées	Formation Initiale	1 800 €	1 800 €		
	Formation Continue	2 705 €	2 705 €	2 705 €	

* Augmentation du tarif (justificatif joint)

DU gérés par le Service de Formation Continue (SFC)

Diplôme d'Université
« Acquisition des bases fondamentales en implantologie »

Demande d'augmentation des droits spécifiques

Justificatif

Le contenu de cette formation sera intensifié, afin notamment de proposer davantage de travaux pratiques dans le domaine du flux numérique ainsi que des interventions cliniques, en direct, plus nombreuses.

Par ailleurs de nouvelles thématiques sont proposés pour les séminaires théoriques, afin d'être plus complets dans le développement du programme :

- passage à des sessions de 3 jours par mois, au lieu de 2, jusqu'à présent. Ainsi, sur les 10 sessions prévues, les modifications proposées représentent 10 jours d'enseignements supplémentaires.

Cette augmentation du nombre de jours de formation, entraîne nécessairement plus de frais de fonctionnement et d'achats de matériel. Il s'agit notamment de disposer d'équipements spécifiques et de divers consommables, indispensables pour les nouveaux travaux pratiques et dirigés.

Pour ces raisons, le **montant des droits spécifiques proposé** est de **4 200€ (frais de scolarité compris)** au lieu de 3 600€ à ce jour.

Cette augmentation se justifie pleinement, au regard des enseignements additionnels proposés et des coûts générés par la formation.

De plus, le coût global de ce cursus nous maintient, sans conteste, dans la fourchette basse des droits d'inscription, pour ce type de formation en France.

Dr Etienne WALTMANN
Responsable du DU

Année Universitaire 2021/2022

Diplôme d'Université : Acquisition des Bases Fondamentales en Implantologie Orale

Responsable : Dr. Etienne WALTMANN
Co - Responsables : Pr. Olivier HUCK
Dr. Sophie BAHI-GROSS

Le Diplôme Universitaire d'acquisition des bases fondamentales en implantologie orale se déroule en un an à raison de 3 jours par mois (10 séminaires dans l'année universitaire).

Cette formation a pour objectif de procurer au praticien les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'initiation d'une activité clinique efficace et sécurisée en implantologie

Les sessions se développent sur la base de cours magistraux et séminaires, accompagnés de nombreux travaux pratiques et dirigés, ainsi que la tenue régulière d'interventions en direct.

- **Pré-requis :** Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ou Diplôme étranger permettant l'exercice de la chirurgie orale dans le pays qui l'a délivré – internes en chirurgie orale.
- **Nombre de places :** maximum 20 à 25 par an
- **Coût annuel :** 4200 € + frais de scolarité (pour mémoire en 2020/2021 = 243 €)
- **Début des enseignements :** 13 octobre 2021

Le candidat doit déposer auprès du responsable de l'enseignement une lettre de motivation et un curriculum vitae **avant le 25 juin 2021**.

Les candidats retenus par les responsables pédagogiques siégeant en commission seront informés par courrier. La confirmation de leur inscription accompagnée du règlement des droits d'inscription doit être retournée impérativement au service de scolarité avant le 17 septembre 2021. Le cas échéant, l'absence de réponse vaut désistement et le candidat suivant sur la liste établie par la commission dispose de la place.

Dates des sessions :

- | | | |
|------------------------------|-----------------------------|---|
| ☞ 13, 14 et 15 octobre 2021 | ☞ 12, 13 et 14 janvier 2022 | ☞ 06, 07 et 08 avril 2022 |
| ☞ 17, 18 et 12 novembre 2021 | ☞ 9, 10 et 11 février 2022 | ☞ 11, 12 et 13 mai 2022 |
| ☞ 15, 16 et 17 décembre 2021 | ☞ 16, 17 et 18 mars 2022 | ☞ 08, 09 et 10 juin 2022 |
| | | ☞ 29, 30 juin et 1 ^{er} juillet 2022 |

Les cycles de formation sont délivrés par les équipes d'enseignants de la Faculté de Chirurgie de Chirurgie Dentaire de Strasbourg, avec la participation d'intervenants extérieurs recrutés pour leur expertise sur certains des sujets abordés.

Le Responsable de l'Enseignement Docteur Etienne WALTMANN
8 rue Sainte Elisabeth
67000 STRASBOURG
etienne.waltmann@unistra.fr

Suivi administratif Madame Saïda BERST
Faculté de Chirurgie Dentaire
Service de scolarité
8 rue Sainte-Elisabeth
67000 STRASBOURG
03 68 85 60 80
berst@unistra.fr

L'équipe enseignante



Dr. Etienne WALTMANN

Responsable de l'enseignement



Pr. Olivier HUCK

Co-Responsable



Dr. Sophie BAHI-GROSS

Co-Responsable

Les titres des sessions :

Séminaire 1 : Principes fondamentaux de l'Implantologie
13, 14 et 15/10/2021

Séminaire 2 : Dossier patient, bilans radiologiques, informations, décision
17, 18 et 19/11/2021

Séminaire 3 : Spécificités du plateau technique en implantologie / Gestion des tissus mous
15, 16 et 17/12/2021

Séminaire 4 : Préparation des tissus durs et poses chirurgicales des implants
12, 13 et 14/01/2022

Séminaire 5 : Applications des données acquises sur pièces anatomiques humaines
09, 10 et 11/02/2022

Séminaire 6 : Chirurgies guidées et protocoles d'implantations particuliers / Principes de base pour les constructions prothétiques sur implants
16, 17 et 18/03/2022

Séminaire 7 : Traitements prothétiques des édentements partiels
06, 07 et 08/04/2022

Séminaire 8 : Traitements prothétiques des édentements totaux
11, 12 et 13/05/2022

Séminaire 9 : Suivi des patients et prises en charge des complications / Aspects multidisciplinaires en implantologie
08, 09 et 10/06/2022

Séminaire 10 : Panorama des techniques d'augmentations osseuses
29, 30/06 et 01/07/2022

A l'issue de ce cursus de 10 séminaires mensuels de 3 jours, et après validation de l'examen final, le praticien-étudiant obtient le Diplôme Universitaire « Acquisition des Bases Fondamentales en Implantologie Orale ».

Le programme de ce Diplôme Universitaire est développé de telle sorte que le praticien diplômé puisse être en capacité de prendre en charge des cas cliniques courants en implantologie orale.

L'obtention du Diplôme Universitaire « Acquisition des Bases Fondamentales en Implantologie Orale » ouvre la possibilité éventuelle d'une inscription au Diplôme Universitaire « Implantologie Orale Appliquée ». Ce second Diplôme Universitaire assure une formation essentiellement clinique, avec la prise en charge de patients au sein du Centre de Pôle de médecine et de chirurgie Bucco-Dentaire des Hospices Civils de Strasbourg, que ce soit pour les phases chirurgicales ou prothétiques des traitements.



Limité à une ou deux places par an, il impose une présence d'un jour par semaine, tout au long de deux années universitaires.

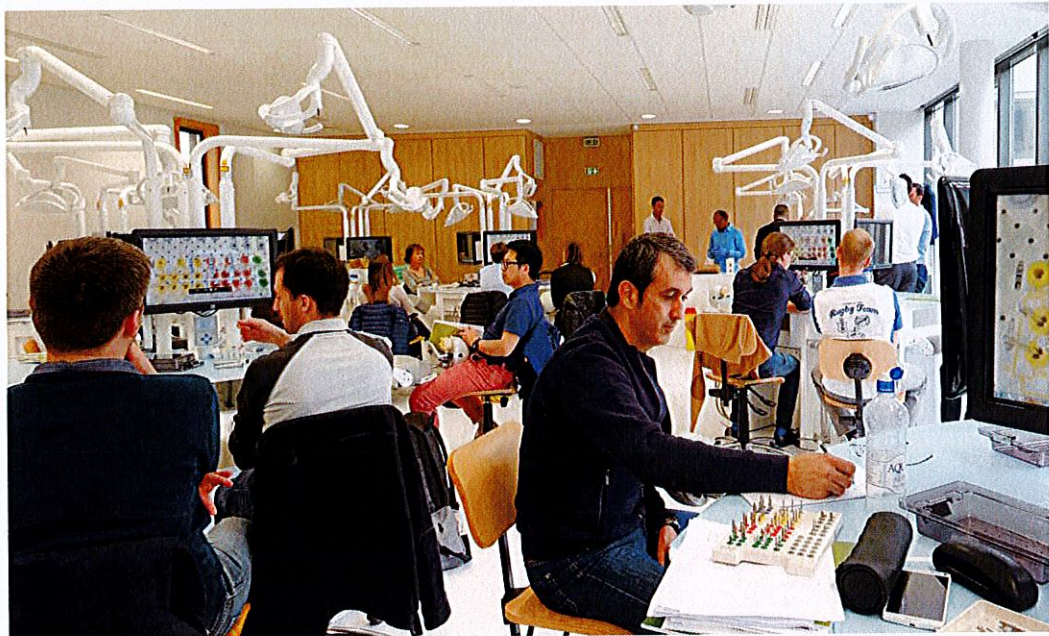
Les candidatures au D.U. clinique se font « au choix », par ordre décroissant du classement des notes obtenues aux épreuves du premier DU « Acquisition des Bases Fondamentales en Implantologie Orale ».

Les moyens pédagogiques :

Pour toutes les sessions il est demandé aux étudiants d'être munis d'un ordinateur portable. Cet outil personnel est **indispensable** pour la conduite des travaux pratiques et dirigés, tout au long du cursus.

Par ailleurs, en appui des enseignements, les étudiants disposent de :

- documents bibliographiques, photocopiés
- documents photographiques et films vidéo
- matériel informatique et logiciels spécifiques d'implantologie
- matériel pédagogique spécifique pour l'apprentissage de pose d'implants et la réhabilitation prothétique sur implants
- pièces anatomiques fraîches pour pose d'implants et dissections
- encadrement pour la réalisation de cas cliniques
- assistance en direct à des poses d'implants.



Extrait du procès-verbal du Conseil de Faculté siégeant en formation plénière le 18 mars 2021

Présents : Professeurs : Bloch-Zupan, Haïkel, Huck, Manière, Musset, Taddei-Gross
Docteurs : Fioretti, Etienne, Gros, Jung, Willmann
Personnels BIATSS
Etudiants : Mmes Baron, Meyer, MM. Hattenberger, Saad
Personnalités extérieures : M. le Dr Rey
Responsable des Services Administratifs : Mme Ditz-Mougel

Absents excusés : Professeur : Clauss (procuration au Pr Manière), Meyer (procuration au Pr Bloch-Zupan)
Docteurs : Bolender (procuration au Dr Fioretti), Bornert (procuration au Dr Gros), Boukari
Personnels BIATSS : Mme Burckel, M. Rajaonarison
Etudiants : Mme Fabbro, M. Foresti
Personnalités extérieures : Mme le Dr Hassaneyn (procuration au Pr Taddéi-Gross), MM. Dr Feltz, Galy, Dr Le Tallec, Perret

4 – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil de perfectionnement du Master mention Biologie-Santé – parcours « Biomatériaux pour la santé »

Madame le Doyen demande aux membres du Conseil s'ils ont des remarques à formuler au sujet du procès-verbal de la réunion du Conseil de perfectionnement du Master mention Biologie-Santé – parcours « Biomatériaux pour la santé ».

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal de la réunion du Conseil de perfectionnement du Master mention Biologie-Santé – parcours « Biomatériaux pour la santé » mis aux voix est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 – Calendrier universitaire 2021/2022 : approbation

Madame le Doyen présente le détail du calendrier universitaire 2021-2022 de la Faculté. La proposition de calendrier universitaire pour la Faculté correspond au calendrier général pour l'année universitaire 2021-2022 relatif aux évaluations par contrôles terminaux approuvé par la CFVU, à l'exception de la 1^{ère} session des examens des semestres 3, 5, 7, 9 et 11 qui se dérouleront en totalité au mois de décembre 2021, avant les congés de fin d'année. Comme les années précédentes la Faculté présente deux calendriers, l'un pour les années pré-cliniques (DFGSO 2 et 3) et les années cliniques (DFASO1, 2 et T1).

Les calendriers universitaires 2021-2022 proposés sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil.

6 – Diplômes d'Université 2021/2022 : approbation des tarifs et exonérations

Madame le Doyen demande à Mme Ditz-Mougel de présenter le document des tarifs des diplômes d'Université et des attestations. Cette dernière indique que l'ensemble des diplômes d'université et attestations enseignés en 2020/2021 est reconduit pour l'année universitaire 2021/2022, avec une modification du programme et une demande d'augmentation du tarif du DU « *Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale* ».

Par ailleurs, la Faculté demande à la CFVU de bien vouloir accorder l'exonération des droits nationaux ou le renouvellement de l'exonération pour les formations suivantes :

- Formation à l'imagerie Cone Beam CT
- Formation à la radioprotection des patients
- Formation aux soins dentaires sous sédation par MEOPA (*tous publics et à destination des attachés hospitaliers odontologistes*)
- Formation aux soins dentaires sous MEOPA et aux soins d'urgence (*formations combinées*).

Ces formations courtes (1 à 3 jours maximum) ont bénéficiées de l'exonération des droits nationaux depuis au-moins l'année universitaire 2010/2011, raison pour laquelle nous demandons le maintien de cette exonération au titre de l'année universitaire 2021/2022.

Les tarifs des diplômes d'université ainsi que la demande d'exonération des droits nationaux pour les formations listées ci-dessus au titre de l'année universitaire 2021/2022 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil.

7 – Création de nouveaux diplômes : Diplôme d'Université et parcours de Master

7.1 – Création du diplôme d'université de « Micro-endodontie clinique et chirurgicale

Madame le Doyen donne la parole au Pr Haïkel pour présenter et expliquer aux membres du Conseil le contenu des enseignements et les attendus de ce diplôme d'université.

Après les échanges et les questions/réponses, le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la création du diplôme d'université de « *Micro-endodontie clinique et chirurgicale* » à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.2 – Création du parcours « Sciences des données en santé » du Master mention Biologie-Santé

Madame le Doyen redonne la parole au Pr Haïkel pour présenter aux membres du Conseil le contenu des enseignements et les attendus de ce nouveau parcours du Master Biologie-Santé. La gestion pédagogique et administrative de ce nouveau parcours sera assurée par la Faculté de Chirurgie Dentaire, sous la responsabilité du Pr Youssef Haïkel.

Après les échanges et les questions/réponses, le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la création du parcours « Sciences des données en santé » du Master mention Biologie-Santé.

Le Doyen



Corinne TADDEI-GROSS